



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 10 mai 2016 à 19 h 30.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maire : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp  
Charles Colomb  
Peter Fletcher  
Brian Manning  
Lynda Phelps  
Janet Ryan

AUSI PRÉSENTS : Jacques DesOrmeaux, directeur général  
Michael-T. Nguyen, greffier

**A. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

**B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 10 mai 2016.

**2016-05-088** Il est proposé par le conseiller Peter Fletcher, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de faire adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 10 mai 2016, avec les modifications suivantes :

- Retrait de l'item **G.3** : Autorisation de transférer le temps de vacances non-utilisés du Directeur Général et renumérotation de l'item **G.4** à **G.3** conséquemment.
- Ajout de l'item **G.4** : Nomination d'Alexandre Primeau à titre de technicien municipal – urbanisme en date du 11 mai 2016.
- Ajout de l'item **G.5** : Autorisation à la mairesse Maria Tutino et à la conseillère Lynda Phelps d'assister aux 95<sup>e</sup> assises annuelles organisées par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ayant lieu dans la ville de Québec du 11 au 13 mai 2016.
- Ajout de l'item **G.6** : Autorisation à la mairesse Maria Tutino et à la conseillère Janet Ryan d'assister au 79<sup>e</sup> congrès annuel et salon professionnel organisé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ayant lieu à Winnipeg, Manitoba, du 2 au 6 juin 2016.
- Ajout de l'item **L.3** : Contribution financière à la Croix-Rouge Canadien en appui des efforts de secours à Fort McMurray.

**C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Le maire annonce le début de la période de questions.

Les 13 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Possibilité de déplacer la patinoire du parc Berthold.
- Ramassage de branches mortes par les employés municipaux.
- Ouvrir la rue Morgan entre les autoroutes 20 et 40.
- Le projet de mur anti-bruit le long de l'autoroute 20 et les commentaires favorables reçus pendant la présentation du 4 mai 2016 par la Ville.
- La question du chauffage au bois dans la Ville et sur l'île de Montréal.
- Les indicateurs de vitesse sur le chemin Lakeshore.

La période de questions se termine à 19h58.

**D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE**

1. Rapport des activités du Poste de quartier 1 du SPVM pour le mois d’avril 2016.

Le commandant Sébastien DeMontigny donne un compte rendu des activités du Poste de quartier 1 du SPVM pour le mois d’avril 2016.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois d’avril 2016.

La mairesse donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois d’avril 2016.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois d’avril 2016.

Les conseillers Peter Fletcher et Janet Ryan donnent leur rapport de conseiller sur les activités de la Ville pour le mois d’avril 2016.

4. Rapport du directeur général sur les activités de la Ville pour le mois d’avril 2016.

Le directeur général donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois d’avril 2016.

5. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois d’avril 2016.

Le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois d’avril 2016 est déposé.

6. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D’Urfé Rescue pour le mois d’avril 2016.

Le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D’Urfé Rescue pour le mois d’avril 2016 est déposé.

7. Dépôt du rapport sur les activités de l’unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois d’avril 2016.

Le rapport sur les activités de l’unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois d’avril 2016 est déposé.

**E. PROCÈS-VERBAUX**

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 avril 2016 à 19 h 30.

**2016-05-089** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par la conseillère Lynda Phelps d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 avril 2016 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

**F. CORRESPONDANCE**

1. Deux (2) lettres de Susan Acrum et Claudia Tangorra demandant que la Ville refasse les terrains de tennis en terre battue.

Déposée.

2. Lettre d’Arnaud Hureau au nom d’un groupe d’étudiants du Collège John Abbott, demandant une contribution financière de la Ville pour un projet humanitaire au Pérou.

Déposée.

3. Lettre de Karina Ajjamada demandant que la Ville s’occupe du problème de bruit excessif provenant de l’autoroute.

Déposée.

4. Lettre de Virginia Bell demandant d'utiliser le terrain de l'Hôtel de Ville pour le « Churches of Lakeshore Annual Outdoor Church Service ».

Référée à l'Administration.

5. Lettre de Karin Gebert demandant que la Ville prenne position par rapport au projet de l'Oléoduc Énergie Est.

Déposée.

6. Lettre de Jessica Samatas Mascioli demandant que la Ville s'occupe du problème d'herbe à puces sur une propriété de la Ville.

Référée à l'Administration.

## **G. ADMINISTRATION**

1. Nomination de Jacques DesOrmeaux à titre d'Assistant-Trésorier.

**2016-05-090** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp de nommer Jacques DesOrmeaux à titre d'Assistant-Trésorier de la Ville à compter du 10 mai 2016, selon l'article 106 de la *Loi sur les cités et villes*.

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

**RÉSOLUTION ADOPTÉE.**

2. Autorisation pour que le Directeur Général ou dans son absence le Greffier ou l'Assistant-Greffier, signe au nom de la Ville, toute demande de permis d'alcool pour les événements ayant lieu dans les bâtiments municipaux et sur les terrains appartenant à la Ville.

**2016-05-091** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'autoriser le Directeur général et en son absence, le greffier ou le greffier-adjoint, de signer au nom de la Ville, les applications pour des permis d'alcool pour les bâtiments municipaux et les terrains appartenant à la Ville.

3. Nomination de Jacques DesOrmeaux à titre de Directeur Général de la Ville en date du 1<sup>er</sup> juin 2016 jusqu'au 31 décembre 2017.

ATTENDU QUE la Ville a engagé Jacques DesOrmeaux sur une base intérimaire du 23 novembre 2015 jusqu'au 31 mai 2016; et

ATTENDU QUE ce contrat expire bientôt et que la Ville est satisfaite des services rendus;

**2016-05-092** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Janet Ryan :

DE nommer Jacques DesOrmeaux à titre de Directeur général à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016 jusqu'au 31 décembre 2017 selon les conditions établies par l'entente du mois de mai 2016 entre Jacques DesOrmeaux et la Ville; et

D'autoriser la Mairesse de signer au nom de la Ville, l'entente du mois de mai 2016 avec Jacques DesOrmeaux.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote:

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb et Janet Ryan.

Contre : Les conseillers Brian Manning, Peter Fletcher et Lynda Phelps.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

4. Nomination d’Alexandre Primeau à titre de technicien municipal – urbanisme en date du 11 mai 2016.

**2016-05-093** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L’UNANIMITÉ :

DE nommer Alexandre Primeau à titre de technicien municipal (poste syndiqué, échelle salariale 7, classe minimale) à compter du 11 mai 2016 sous condition qu’il remplisse les exigences demandées par la Ville;

D’offrir à Alexandre Primeau les conditions d’emploi établies par le Guide de l’employé de Baie-D’Urfé du mois d’octobre 2014 jusqu’à temps qu’une convention collective soit signée; et

D’autoriser le Directeur général de signer au nom de la Ville, le contrat d’emploi d’une durée de deux (2) ans.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

5. Autorisation à la mairesse Maria Tutino et à la conseillère Lynda Phelps d’assister aux 95<sup>e</sup> assises annuelles organisées par l’Union des municipalités du Québec (UMQ) ayant lieu dans la ville de Québec du 11 au 13 mai 2016.

**2016-05-094** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L’UNANIMITÉ d’autoriser la mairesse Maria Tutino et à la conseillère Lynda Phelps d’assister aux 95<sup>e</sup> assises annuelles organisées par l’Union des municipalités du Québec (UMQ) ayant lieu dans la ville de Québec du 11 au 13 mai 2016.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

6. Autorisation à la mairesse Maria Tutino et à la conseillère Janet Ryan d’assister au 79<sup>e</sup> congrès annuel et salon professionnel organisé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ayant lieu à Winnipeg, Manitoba, du 2 au 6 juin 2016.

**2016-05-095** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L’UNANIMITÉ d’autoriser la mairesse Maria Tutino et à la conseillère Janet Ryan d’assister au 79<sup>e</sup> congrès annuel et salon professionnel organisé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ayant lieu à Winnipeg, Manitoba, du 2 au 6 juin 2016.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

**H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT**

**I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION**

**J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE**

1. Octroi de contrat – Services de conciergerie pour les bâtiments municipaux dans le cadre de TP-2016-04.

**2016-05-096** Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L’UNANIMITÉ d’octroyer le contrat à *CBS Maintenance Itée.* au montant de 181 729,49 \$ (taxes incluses) pour les services de conciergerie pour les bâtiments municipaux du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 décembre 2017 avec une option de renouvellement d’un (1) an dans le cadre de TP-2016-04 et d’imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général

Imputation : 02-192-00-495 (Hôtel de Ville)  
02-392-00-495 (Bâtiment des Travaux publics)  
02-792-26-495 (Bâtiment Whiteside Taylor)  
02-701-22-495 (Grange Rouge)

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Autorisation pour que le Directeur Général négocie au nom de la Ville, avec le MTQ pour le projet du mur anti-bruit.

ATTENDU QUE la Ville a présenté à ses résidents l'état actuel de leur étude du projet du mur anti-bruit le long de l'autoroute 20 le 4 mai 2016;

ATTENDU QUE les résidents de la Ville ont confirmé que le problème de l'autoroute 20 est autant visuel qu'auditif;

ATTENDU QUE l'Administration de la Ville a reçu des commentaires positifs de ces résidents pour poursuivre l'étude du mur anti-bruit; et

ATTENDU que la Ville souhaite maintenant commencer le processus mis en place par la *Politique sur le bruit routier* du MTQ;

**2016-05-097** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le Directeur général de procéder à une demande officielle au MTQ au nom de la Ville, dans le cadre du projet du mur anti-bruit;

D'autoriser le Directeur général de négocier avec le MTQ au nom de la Ville, tout plan d'intervention pour le côté sud de l'autoroute 20; et

D'autoriser le Directeur général de mandater le MTQ à procéder à une étude acoustique préliminaire et de transmettre à la Ville, les résultats de cette étude, ainsi qu'un estimé des coûts d'une étude acoustique plus exhaustive et tous les coûts potentiels pour un mur anti-bruit.

**K. URBANISME ET TRANSPORT**

1. Adoption du second projet de règlement n° 875-115 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions reliées aux bâtiments accessoires permis dans les zones CA, CB et PC.

**2016-05-098** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'adopter le *second projet de Règlement n° 875-115 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions reliées aux bâtiments accessoires permis dans les zones CA, CB et PC.*

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Adoption du second projet de règlement n° 875-116 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de supprimer les restrictions quant aux activités commerciales extérieures dans les zones commerciales CA.

**2016-05-099** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le *second projet de Règlement n° 875-116 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de supprimer les restrictions quant aux activités commerciales extérieures dans les zones commerciales CA.*

3. Adoption du règlement n° 961-5 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures n° 961, tel qu'amendé, afin d'augmenter la distance par laquelle les marges minimales établies dans le Règlement de zonage peuvent être réduites par l'obtention d'une dérogation mineure.

**2016-05-100** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder une dispense de lecture du projet de règlement n° 961-5 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

D'adopter le *Règlement n° 961-5 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures n° 961, tel qu'amendé, afin d'augmenter la distance par laquelle les marges minimales établies dans le Règlement de zonage peuvent être réduites par l'obtention d'une dérogation mineure.*

4. Avis de motion et adoption du projet de Règlement n° 875-117 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'apporter une correction à la version française du règlement pour les dispositions établissant la hauteur maximale des murs de soutènement.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 875-117 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'apporter une correction à la version française du règlement pour les dispositions établissant la hauteur maximale des murs de soutènement.* L'objectif de cet amendement est de corriger une contradiction entre les versions française et anglaise du Règlement de zonage. Cet amendement permettra de corriger la version française de l'article 5.6 b) afin d'assurer que cet article ait la même signification que celle de la version anglaise.

**2016-05-101** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder une dispense de lecture du projet de règlement n° 875-109 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

D'adopter le *projet du Règlement n° 875-117 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'apporter une correction à la version française du règlement pour les dispositions établissant la hauteur maximale des murs de rétention; et*

DE le soumettre, conformément à la loi, à une consultation publique ayant trait à l'objet et les conséquences de son adoption lors d'une séance publique qui sera tenue le mardi 14 juin 2016 à l'Hôtel de Ville situé au 20410, chemin Lakeshore à Baie-D'Urfé.

**L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES**

1. Soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'excellence.

ATTENDU QUE la Ville a mis en place le Programme de soutien pour l'excellence afin de reconnaître et d'encourager les résidents de Baie-D'Urfé qui excellent aux niveaux provincial, national et international; et

ATTENDU QUE l'individu suivant a soumis une demande pour le mois d'avril 2016 et que l'individu satisfait aux conditions énoncées dans la Politique sur le Programme de soutien pour l'excellence de la Ville :

Olivia Chaumont	Championnat provincial Québec 2016 (Natation)	100 \$
Sarah-Isabelle Radziszewski	Finale Coupe du Québec 2016 (Gymnastique)	100 \$

**2016-05-102** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer la liste des récipiendaires du Programme de soutien pour l'excellence pour le mois d'avril 2016.

2. Autorisation de la Ville – Duathlon à l'école Joseph Henrico le 22 juin 2016

ATTENDU QUE la Ville a reçu une lettre de la part de l'école Joseph-Henrico demandant l'autorisation et le support de la Ville pour l'évènement Duathlon de l'école qui se tiendra le 22 juin 2016;

**2016-05-103** Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser l'école Joseph-Henrico d'utiliser les rues nommées dans leur lettre dans le but d'y tenir leur évènement de Duathlon le 22 juin 2016; et

D'autoriser l'Administration de la Ville à fournir le support nécessaire à la réalisation de cet évènement.

3. Contribution financière au Croix-Rouge Canadien en appui des efforts de secours à Fort McMurray.

ATTENDU QUE la Ville de Baie-D'Urfé veut démontrer son appui à la Ville de Fort McMurray en offrant une contribution financière de 1 \$ par résident;

**2016-05-104** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la mairesse Maria Tutino, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De participer aux efforts de secours de la Ville de Fort McMurray en offrant une contribution financière de 4000 \$, représentant 1 \$ par résident, au nom de la Ville de Fort McMurray ;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général

Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

**M. FINANCES**

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois d'avril 2016.

**2016-05-105** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses pour le mois d'avril 2016 au montant de 376 189,59 \$.

2. Dépôt des états comparatifs de la Ville en date du 31 mars 2016.

**2016-05-106** Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer les états comparatifs de la Ville préparés par la trésorière en date du 31 mars 2016, selon l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.

3. Dépôt du rapport des vérificateurs pour l'année fiscale 2015.

**2016-05-107** Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Brian Manning de déposer le rapport des vérificateurs externes pour l'année fiscale 2015, selon l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.

La proposition est mise au vote:

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

4. Transferts de fonds

**2016-05-108** Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'autoriser le transfert des fonds suivants:

<b>Transfert</b>	<b>Montant</b>	<b>Comptes</b>
Paiement de la dette pour le traitement de l'eau	40 575,64 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté)  À 02-412-00-683
Contribution financière pour Fort McMurray	4000 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté)  À 02-702-99-970
Nomination de Jacques DesOrmeaux à titre de Directeur général	18 333 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté)  À Les codes budgétaires pour le salaire du Directeur général

Des certificats de disponibilité des fonds ont été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

**N. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-05-109** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance à 22h27.

---

Mairesse

---

Greffier